

# Demain l'Université de Strasbourg

<http://demain.unistra.fr>

## Éditorial

Comme vous le savez, nous nous engageons dans la dernière étape du projet qui va se conclure le 1<sup>er</sup> janvier prochain par la naissance de l'Université de Strasbourg, créée par le décret du 18 août 2008.

La publication de ce décret a été suivie, le 29 août, par la désignation d'un administrateur provisoire, le Professeur Gilbert Knaub qui préside l'organe délibérant transitoire, l'Assemblée constitutive provisoire, elle-même constituée par les conseils d'administration des trois universités fondatrices. Cette assemblée a pour mission de doter l'Université de Strasbourg de ses statuts, ce qui permettra l'élaboration des élections fin 2008, ainsi que d'un budget pour 2009.

Parallèlement, les présidents dirigent leurs établissements respectifs jusqu'au 31 décembre, et ont donc la responsabilité, jusqu'à cette date, d'effectuer collectivement les choix liés à la mise en œuvre du Projet d'établissement commun, adopté le 26 février dernier.

Un certain nombre de ces choix sont directement liés au bon fonctionnement de l'Université de Strasbourg dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain. Ils sont liés également à la maîtrise des nouvelles responsabilités que nous nous sommes engagés à assurer, dans la logique de l'extension de l'autonomie des universités que nous avons demandée et obtenue.

Afin de servir l'intérêt supérieur du projet commun auquel vous avez adhéré largement, nous avons donc souhaité distinguer, au cours de la période qui nous sépare du 31 décembre, d'une part un temps pour la discussion (déjà largement engagée) et la validation des choix évoqués ci-dessus, et d'autre part un temps

pour le débat électoral, qui s'ouvrira en novembre. C'est dans le cadre de ce débat électoral que seront évoqués les sujets stratégiques qui engagent l'avenir de notre université

Parmi les nombreux projets en cours, il nous a donc fallu, compte tenu des délais, distinguer les plus prioritaires. Nous avons ainsi retenu quatre grandes priorités :

- le premier schéma global d'organisation et de gestion, qui permettra d'organiser la mobilité interne des personnels, en particulier des services centraux
- l'architecture budgétaire et financière initiale

■ la fusion des bases et l'harmonisation des systèmes d'information

Nous nous fixons comme objectif de faire aboutir ces chantiers avant l'ouverture de la période électorale, afin de laisser le champ libre aux débats.

Gilbert Knaub, administrateur provisoire de l'Université de Strasbourg

Florence Benoît-Rohmer  
Bernard Michon  
Alain Beretz,  
Présidents des universités

### Première assemblée constitutive de l'Université de Strasbourg.



Moment fort du projet de construction de l'Université de Strasbourg, la première assemblée constitutive provisoire s'est tenue le vendredi 19 septembre 2008. Présidée par Gilbert Knaub, administrateur provisoire de l'Université de Strasbourg (au centre de la photo, entouré de Bernard Michon, président de l'UMB, Claire Lovisi, Recteur de l'académie de Strasbourg, à gauche et Florence Benoît-Rohmer, présidente de l'URS et Alain Beretz, président de l'ULP, à droite), cette assemblée réunit les 180 membres élus des 3 conseils d'administration des universités Louis Pasteur, Marc Bloch et Robert Schuman. Pour cette première séance, l'assemblée a constitué la

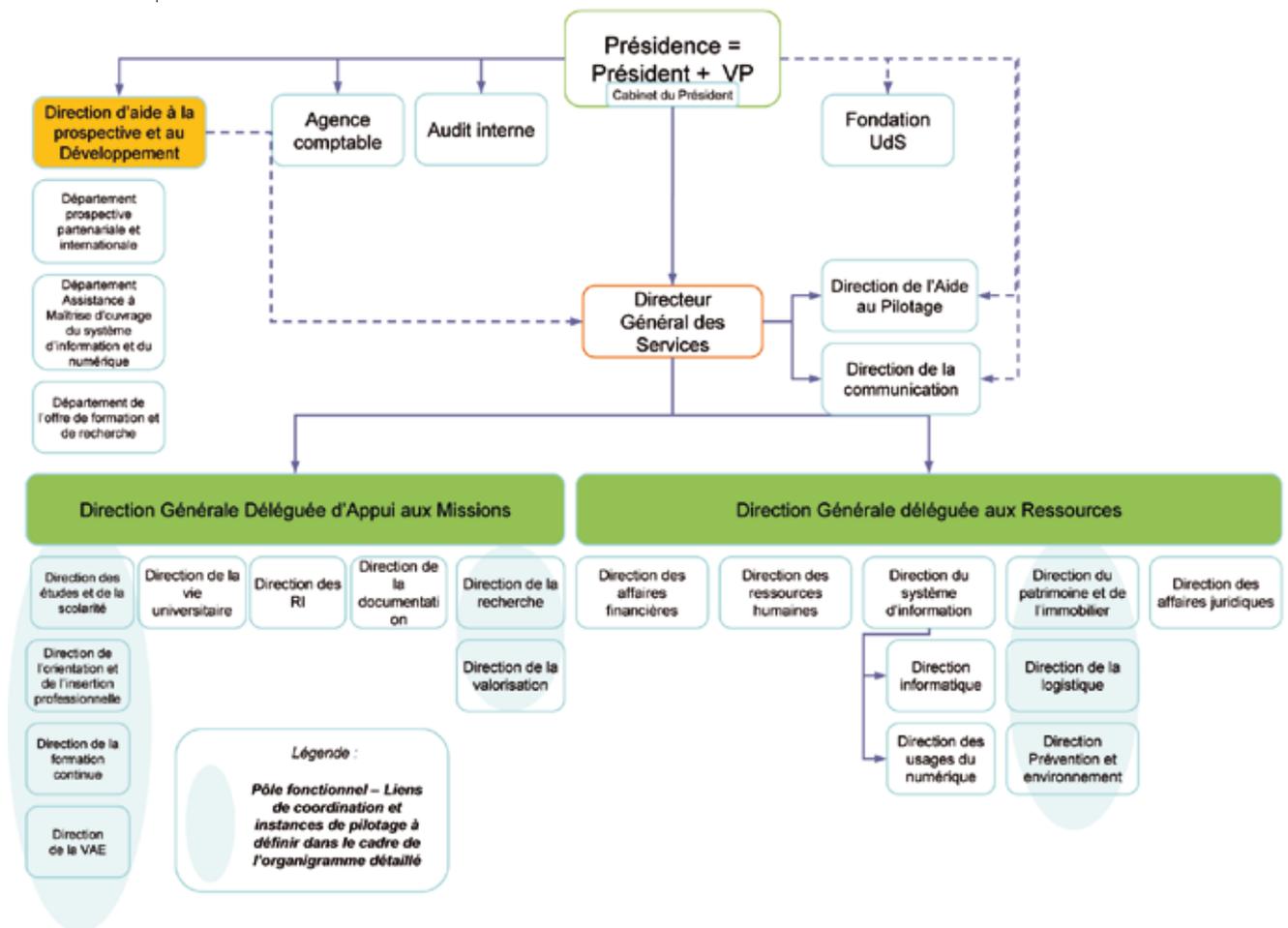
commission des statuts (24 membres issus à parité des conseils d'administration des 3 universités, chargés de rédiger les statuts de l'Université de Strasbourg), ainsi que la commission des finances (formée des 3 commissions des finances actuelles), défini à hauteur de 20 le nombre de personnes siégeant au Comité technique paritaire et mené le débat d'orientation budgétaire, premier acte de construction du budget 2009 du nouvel établissement universitaire. Les prochaines réunions de l'assemblée sont fixées aux 22 octobre, 4 novembre, 15 décembre.



## Organigramme

# L'architecture est (presque) en place

Une première version de l'organigramme cible de l'Université de Strasbourg a été présentée au comité de pilotage le 24 septembre dernier. Quelques arbitrages restent encore à rendre, mais on peut dire que l'architecture générale se constitue, autour d'un objectif prioritaire : mettre l'organisation au service du développement de l'Université de Strasbourg.



« L'ambiance était studieuse, concentrée, pendant la séance qui a donné lieu à l'examen des différentes propositions en lice », explique Jean Déroche, chargé de mission opérationnel « organigramme » de l'Université de Strasbourg. Il faut dire qu'on l'attend avec impatience et dans une certaine tension, cet organigramme. Il cristallise à la fois bien des espoirs et bien des incertitudes parmi les personnels des universités strasbourgeoises, du Pôle universitaire européen et de l'IUFM. On peut donc dire qu'une étape importante a été

franchie ce mercredi 24 septembre, quand le cabinet Deloitte a présenté au comité de pilotage un document de 66 pages comprenant l'organigramme cible (c'est-à-dire par mission, non nominatif) général de l'université, ainsi que ceux d'une grande partie des futurs services.

Cet organigramme est préparé depuis plusieurs mois, à la fois dans sa version générale et dans ses développements de services. Après concertation avec le groupe de travail « organigramme », puis avec les 3 présidents, le cabinet Deloitte

est venu devant le comité de pilotage avec 3 propositions autour desquelles s'est engagé le débat. « *Les avis ont convergé vers le scénario d'organisation qui s'intitule « au service du développement de l'UdS », ce qui est très porteur de sens* », estime Jean Déroche. Bien sûr, il reste un certain nombre de points à trancher, y compris dans ce scénario.

## Une direction générale des services et 2 ou 3 directions générales déléguées

Cette architecture devrait s'appuyer sur la création d'une vraie direction générale des services, secondée dans ses missions par deux directions générales déléguées, au moins : l'une déléguée aux missions de l'université, qui rassemble donc les directions relatives à l'exercice de ses fonctions principales (enseignement, recherche, relations internationales...) ; l'autre déléguée aux ressources (finances, ressources humaines, patrimoine, informatique...). Un nouveau groupe de missions, déléguées à la prospective et au développement, c'est-à-dire chargées de préparer l'avenir de l'établissement dans

différents domaines (formation, relations internationales, système d'information...) est également identifié. Sera-t-il organisé comme une direction générale déléguée ou comme une mission placée auprès de la présidence ? C'est l'une des questions en suspens à ce jour. De la même manière, la direction de la communication sera-t-elle rattachée à la direction générale des services ou bien à la présidence ? De nouveaux arbitrages seront rendus dans les semaines qui viennent.

De même, des ajustements restent à faire dans les organigrammes cible des directions et des différents services, proposés à partir des réflexions des groupes de travail qui ont collaboré avec le cabinet Deloitte à leur construction.

Prochaine étape décisive le 27 octobre, date d'un nouveau Comité de pilotage exceptionnel consacré à l'organigramme, qui doit en valider la version détaillée, le dimensionnement, la nature et le rôle des instances, ainsi que le plan de transition qui lui sera associé (pourvoi des emplois, calendrier..).

Caroline Laplane

Pour plus d'informations sur le projet, n'oubliez pas de consulter régulièrement le site intranet <http://intranet.unistra.fr>

## Comment va s'organiser le mouvement ?

On l'a beaucoup dit depuis le début du chantier d'organisation des services de la nouvelle université : les postes recréés dans la nouvelle institution seront « publiés » comme s'ils étaient vacants, il y aura un appel à candidatures et les affectations seront prononcées en croisant vœux des personnels et profils des emplois à pourvoir, le cas échéant, après entretien avec les consultants de Deloitte. Mais cette mesure s'appliquera-t-elle à tous les postes ?

« *En réalité, nuance Jean Déroche, ce principe reste en vigueur théoriquement pour tous les postes, mais il faut tenir compte de diverses contingences, notamment de calendrier et de disponibilité de locaux. Les nécessités opérationnelles liées au calendrier de mise en place des fonctions de gestion à prendre en charge*

*par les nouveaux services de l'université, rendent sa mise en œuvre impossible à court terme pour l'ensemble des postes* ». La nécessité fera donc loi pour une partie des services dont le fonctionnement doit être en place de manière prioritaire et anticipée dans l'organisation. « *Mais les cartes seront rebattues ultérieurement*, précise Jean Déroche, *un mouvement de « rattrapage » sera organisé au profit de ceux qui n'auraient pu bénéficier d'une possibilité de choix en raison de ces circonstances* ». Le plan de transition de l'organisation actuelle à l'organisation finale va s'étaler largement dans le temps. Il commencera normalement début novembre par les premières publications de poste.



## Construction institutionnelle de l'Université de Strasbourg L'arsenal juridique est calé

*L'Université de Strasbourg sera bientôt juridiquement « opérationnelle ». Reste à lui donner des statuts et un budget pour exister. Une phase finale de la construction qui s'appuiera sur les équipes en place dans les universités, mais aussi sur l'administrateur provisoire qui vient d'être nommé à cet effet.*

### Les grandes dates de l'automne

**8 octobre :** Consultation commune des CTP (Comités techniques paritaires)

**22 octobre :** Assemblée constitutive provisoire : adoption des statuts

**27 octobre :** Affinement en comité de pilotage de l'organigramme détaillé

**4 novembre :** Assemblée constitutive provisoire et 1<sup>er</sup> tour des élections du CTP

**2-3 décembre :** Elections aux trois conseils centraux pour le collège des étudiants

**9 décembre :** 2<sup>ème</sup> tour des élections CTP et élections aux 3 conseils centraux pour le collège des personnels

**15 décembre :** Assemblée constitutive provisoire : vote du budget 2009

**16 décembre :** Election de la CPE (Commission paritaire d'établissement)

« Les principaux textes réglementaires attendus sont parus, les organes qui permettent de faire fonctionner l'établissement sont en place : l'Université de Strasbourg pourra bientôt vivre sa vie », estime Jean Déroche, responsable opérationnel du chantier « Mise en place institutionnelle ». « On n'attend plus que le décret interministériel – ministères du budget et de l'enseignement supérieur – qui autorise 20 établissements universitaires français, dont le nôtre, à exercer les nouvelles responsabilités dans le cadre de la LRU (\*), et l'arsenal juridique sera au complet ».

La parution du décret portant création de l'Université de Strasbourg, fin août, a été rapidement suivie de deux autres décrets qui suppriment l'IUFM comme établissement et le recréent comme composante de l'université. La nomination, dans la foulée, d'un administrateur provisoire du nouvel établissement (voir interview de Gilbert Knaub p. 5) a entraîné la mise en place d'une assemblée constitutive provisoire, organe délibérant du nouvel établissement, chargé de l'adoption des nouveaux statuts, puis du budget 2009. L'organisation des élections des différents conseils, puis du président, suivra.

« Les bases sont donc posées. Ne manque à ce nouvel établissement que des moyens humains et financiers. Pour l'instant, il se nourrit des ressources des 3 universités existantes », précise Jean Déroche.

plira mécaniquement au 1<sup>er</sup> janvier prochain, soit juste après la dissolution des établissements actuels. C'est ce « remplissage » qu'il faut aujourd'hui préparer, vite et bien, de manière à ce que les vases communicants fonctionnent parfaitement le jour J.

Pour commencer, l'assemblée constitutive provisoire s'est tenue pour la première fois le 19 septembre dernier, sous la présidence de Gilbert Knaub. Elle réunit en son sein les 180 membres des conseils d'administration des 3 universités.

Elle a constitué une commission des statuts (unevingtainedemembres,issusàparitédes3 CA) et voté la lettre d'orientations budgétaires afin de lancer le travail de préparation du budget 2009 de l'Université de Strasbourg, qui doit être impérativement adopté lors de l'assemblée du 15 décembre.

« Tout cela se met en place dans un calendrier contraint, mais dont nous connaissons les échéances depuis longtemps. Il n'y a pas d'effet de surprise, précise Jean Déroche. Tout un travail de préparation a été fait en amont, qui rend les échéances tout à fait tenables. Plusieurs conseils communs ont déjà eu lieu, plusieurs comités techniques paritaires communs également. »

Il est vrai qu'il ne faut pas rater la marche : si le budget n'était pas adopté dans les temps, par exemple, l'université perdrait, de fait, sa toute jeune autonomie, puisque c'est madame le recteur de l'académie de Strasbourg qui se substituerait à elle...

### Préparer le mouvement des « vases communicants » vite et bien !

Et en effet, l'Université de Strasbourg est aujourd'hui une enveloppe vide qui se rem-

C.L.

\*LRU : Loi relative aux libertés et responsabilités des universités, ou Loi Pécresse, accordant une autonomie financière élargie aux universités

## Gilbert Knaub : administrateur de l'Université de Strasbourg

**« La fusion d'universités est une procédure inédite en France, très motivante pour le juriste que je suis »**

Gilbert Knaub a été nommé administrateur provisoire de l'Université de Strasbourg par le recteur, chancelier des universités, à la fin du mois d'août dernier. Ancien président de l'Université Robert Schuman, spécialiste de droit public, Gilbert Knaub doit faciliter la construction institutionnelle de l'établissement jusqu'à l'élection de son président.



### Monsieur Knaub, comment s'est passée votre nomination ?

J'ai été nommé par Madame le recteur de l'académie de Strasbourg, chancelier des universités, sur proposition des présidents des universités strasbourgeoises. Le précédent directeur général de l'enseignement supérieur, Bernard Saint-Girons, m'a annoncé début juillet que j'étais pressenti pour assumer cette fonction. Mais ma nomination n'est intervenue que fin août, dans la foulée de la parution du décret de création de l'Université de Strasbourg.

### Qu'est-ce qui vous a décidé à accepter ces fonctions ? Qu'est-ce qui vous intéresse ?

J'ai été président de l'Université Robert Schuman : je suis naturellement attaché à la sphère universitaire strasbourgeoise. J'étais très proche, à l'époque, des présidents de Louis Pasteur et de Marc Bloch. Nous avons pris des habitudes de travail en collaboration étroite, dont la concrétisation était notamment passée par la création du Pôle universitaire européen. La fusion qui est en marche aujourd'hui est pour moi l'aboutissement du rapprochement informel entamé à cette période. Quelque part, je considère que je fais un peu partie de l'histoire de cette université...

Par ailleurs, je suis juriste : intellectuellement, la mise en œuvre de cette procédure inédite de fusion d'universités, de plus dans le contexte de la loi d'autonomie, est très motivante.

### Comment voyez-vous votre rôle ?

Le rôle de l'administrateur provisoire est décrit dans le texte du décret : c'est un rôle très institutionnel, de mise en place du dispositif légal qui fera exister le nouvel établissement. L'Université de Strasbourg existe, mais elle n'a pour l'heure ni budget, ni personnels, ni étudiants. Je vois aussi mon rôle comme celui d'un « facilitateur » dans les inévitables négociations à venir pour faire progresser encore cette construction. Vous savez, les enjeux sont importants, dans un calendrier serré : il faut prouver, notamment au ministère, que l'Université de Strasbourg est capable de mener cette mutation elle-même !

Propos recueillis par Caroline Laplane

### Profil

- 64 ans, marié, père de 3 enfants
- Diplômé de l'Institut d'études politiques de Strasbourg
- Docteur d'Etat en Droit public
- Agrégé de Droit public et de Sciences politiques
- Directeur de l'IEP de Strasbourg de 1980 à 1988
- Président de l'Université Robert Schuman de 1990 à 1995
- Conseiller d'établissement à la direction de l'enseignement supérieur de 1996 à 2000
- Coordonnateur des conseillers d'établissements de 2000 à 2005
- Conseiller « enseignement supérieur » au cabinet du ministre de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de 2005 à 2007
- Conseiller juridique à l'Agence d'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche depuis mai 2007



Logistique

## Vers une mutualisation globale

*Le service « logistique » de l'Université de Strasbourg, dont le nom définitif est encore à déterminer, a devant lui un chantier primordial : rendre le quotidien des usagers de l'établissement le plus fonctionnel possible.*



peu centralisé tout en maintenant plusieurs antennes annexes. Il en est de même pour le service du courrier actuellement localisé à l'Institut Le Bel qui, au premier janvier 2009, gèrera le courrier de l'établissement et le courrier interne de l'ensemble de ses composantes. Une tournée quotidienne sera assurée entre le campus historique, le campus de l'esplanade et les campus extérieurs.

A propos du volet « véhicules à l'université », une partie du parc des véhicules des services centraux devrait être réformée et la question de sa mutualisation, en particulier pour les utilisations occasionnelles, est à l'étude. Pour ce qui est des différents accès aux parkings, le seul changement notable pourrait intervenir en septembre 2009 quand ce service « logistique » chargé de délivrer les cartes d'accès aura un guichet unique. Jusqu'à cette période, seules les nouvelles demandes de cartes devront faire l'objet d'une démarche.

Que ce soit pour la distribution du courrier, la gestion du parc des véhicules, la gestion des cartes de parking, l'accès à ces mêmes parkings, le service de l'imprimerie, ou encore la gestion des salles : la réorganisation est en cours. Autant de services que l'ensemble des usagers, enseignants-chercheurs et étudiants de l'université sont amenés à utiliser au jour le jour.

La principale problématique de ce service en cours de création concerne la mutualisation des ressources déjà existantes réparties dans les trois universités. Suite à un état des lieux général, différents chantiers sont déjà opérationnels. Ainsi en est-il du service de l'imprimerie qui a été depuis

La logistique comprend également la gestion de certaines salles et amphithéâtres dont le périmètre sera nouveau, une optimisation et une mutualisation seront nécessaires pour tenir compte de l'ensemble des besoins, et ce, dans le cadre de la nouvelle maquette des formations. Tout ceci est un chantier colossal où, la plus grande difficulté sera de vaincre les batailles de clochers ! Ce chantier évoluera au cours du premier semestre 2009, pour une mise en œuvre totale ou partielle pour la rentrée 2009. D'ici là « on ne change pas une équipe qui gagne ».

Frédéric Zinck



Salaires

## Serons-nous payés en janvier 2009 ?

*Créée dans le cadre de la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU), l'Université de Strasbourg devra gérer elle-même sa masse salariale dès janvier 2009. C'est l'une de ses nouvelles compétences. 270 millions d'euros pour payer 4500 agents, fonctionnaires ou contractuels. Le dispositif est-il en place pour permettre la transition ? En clair, serons-nous payés en janvier 2009 ?*

« La réponse est oui, car en réalité, le dispositif technique permettant d'établir la paie ne sera pas profondément modifié d'ici là », estime Hugues Boyer, chef de projet « masse salariale » pour l'Université de Strasbourg. Aujourd'hui, la masse salariale des trois universités strasbourgeoises est partagée entre les 3150 salaires des fonctionnaires et contractuels de l'Etat, rémunérés directement sur le budget de l'Education nationale par la Trésorerie générale, et les 1200 postes « sur budget propre », financés directement par les universités, via leurs services « paies ».

A partir de janvier prochain, l'ensemble des agents de l'Université de Strasbourg sera rémunéré par l'établissement. C'est là, le grand changement. « Mais ce changement sera transparent pour chacun d'entre nous », précise Eric Pimmel, chef de projet opérationnel « finances » pour l'Université de Strasbourg. « Tout juste une modification juridique : ce n'est plus le recteur mais le président de l'université qui apparaît dans la rubrique « ordonnateur » de la fiche de salaire, quel que soit le statut de l'agent ».

### Le changement dans la continuité

Pour le reste, on joue la continuité : c'est la Trésorerie qui continuera d'établir les paies des personnels fonctionnaires actuellement réalisées par son intermédiaire. Une convention est en cours de signature en ce sens et de nombreuses réunions de travail avec les services de la Trésorerie générale ont d'ores et déjà permis, à tous les niveaux de responsabilité, d'optimiser les conditions de la réussite de cette opération. En outre, l'établissement continuera de payer les agents publics contractuels. Quant aux outils

informatiques, ils ne seront pas non plus changés immédiatement. « On continuera à fonctionner avec les deux logiciels qui nous permettent de préparer les paies des différentes catégories d'agents. En effet, nous maîtrisons bien ces outils, et il n'y avait pas d'urgence à révolutionner le système au risque de générer des dysfonctionnements de paiement », explique Hugues Boyer.

A moyen terme, le système sera homogénéisé, sans doute dans un cadre national lié à l'autonomie financière des universités. « Mais en attendant, le maintien du système en l'état nous donne de la sécurité pour assurer la transition, et permettre à chacun de recevoir son salaire, en janvier 2009 », précise Eric Pimmel.

C.L.



Offre de formation

## Une offre riche et renouvelée pour la rentrée 2009

*Au mois de septembre 2009, l'offre de formation de l'Université de Strasbourg présentera au profit de plus de 40.000 étudiants une richesse exceptionnelle puisqu'elle couvrira tous les domaines.*



Pas moins de 26 mentions de licences générales, 34 mentions de licences professionnelles et 48 mentions de masters devraient constituer cette nouvelle offre qui est actuellement en cours d'habilitation auprès de la Direction générale de l'enseignement supérieur (DGES). S'y ajouteront, outre les nombreux diplômes d'université, toutes les formations proposées aux étudiants hors LMD (DU, diplômes d'ingénieurs, diplômes du secteur santé, etc).

En s'appuyant sur les directeurs d'UFR, la prochaine équipe aura à déployer, autour de son Président ou de sa Présidente, des efforts rapides pour développer les formations pluridisciplinaires au sein même des collegiums et entre eux. Favoriser les réseaux entre les composantes de l'université, développer les réseaux vers les autres universités et en direction du monde de l'entreprise afin de pouvoir cibler au mieux les besoins et orienter ce travail vers la professionnalisation des formations sera l'un des grands chantiers du prochain contrat quadriennal. Il faut rappeler qu'à côté des profits qui pourront être tirés des actions du Bureau d'accompagnement du projet de l'étudiant et du doctorant

(BAPED), de l'orientation active ou encore des mesures prises au soutien de la réussite en Licence et en DUT, l'insertion professionnelle constitue aussi un enjeu majeur pour l'Université de Strasbourg. Il est primordial d'imaginer de nouveaux métiers pour faire face aux nouvelles réalités sociales dans le déploiement de l'offre de formation. A l'international, des efforts devront également être faits pour élargir la palette des doubles diplômes, des échanges ou des partenariats et inciter avec détermination à la mobilité.

A plus court terme, l'ensemble des forces vives se concentrent sur la rentrée de septembre 2009. Les enjeux sont cruciaux pour les étudiants ; ils le sont aussi pour l'évaluation et la renommée de l'université, à l'aune desquelles des moyens lui seront attribués. En vue de l'accueil de ces milliers d'étudiants, les trois Divisions des enseignements actuelles travaillent à la structuration de la future Division des enseignements de l'Université de Strasbourg et aux modalités de son fonctionnement en tenant compte des différentes pratiques existantes.

Une communication importante est également en cours de préparation. Il est important que les étudiants et l'ensemble des personnels puissent s'approprier cette nouvelle offre, avoir une lisibilité sur les différentes évolutions possibles et clairement identifier les possibilités qu'offrent les UE libres qui seront à la rentrée 2009 inscrites dans l'offre globale. Toutes les énergies sont aujourd'hui associées dans un même objectif : faire de l'Université de Strasbourg une université remarquée et convoitée.

Propos recueillis auprès des vice-présidents  
CEVU



Etudiants

## La rentrée prochaine se fera à l'Université de Strasbourg

*Le 1<sup>er</sup> janvier 2009, l'Université de Strasbourg accueillera naturellement l'ensemble des étudiants des trois universités actuelles.*

Les diplômes qui seront délivrés à partir du mois de mai seront estampillés « Université de Strasbourg ». Ce n'est qu'à la rentrée 2009 qu'une nouvelle offre de formation, plus large, innovante et surtout unique pour toute l'Université de Strasbourg sera mise en place (voir article p. 8). En décembre 2008, l'élection des représentants étudiants dans les différents conseils de l'université est à ne pas manquer. Plus de 40 000 étudiants sont concernés pour élire leurs représentants au CA, au CEVU et au CS.

Pour le projet, « vie universitaire », dans lequel les trois vice-présidents étudiants sont fortement impliqués, le mois de septembre 2009 représente une échéance capitale. Avec la nouvelle offre de formation, l'accueil des L1 et de l'ensemble des primo-entrants est en première ligne. Ce projet ne saurait être séparé d'une mutualisation des moyens des différents Bureaux de la vie étudiante (BVE) afin de réaliser des actions coordonnées et de permettre une simplification des démarches pour l'ensemble des étudiants.

A noter également une nouveauté importante sur UnivR : un « espace réussite » en ligne à partir duquel les étudiants disposent d'un renfort d'outils pédagogiques (cours, supports de cours, exercices corrigés, méthodologie) accompagné d'un tutorat en ligne et en présentiel. A titre expérimental, l'« espace réussite » est d'ores et déjà fonctionnel dans deux mentions ou parcours de L1 pour chacune des trois universités. Une

action pilote qui a vocation à couvrir l'ensemble des mentions et des cursus de Licence en septembre 2009.

Fr.Z



## Les jalons pour octobre 2008

### 6 octobre :

- comité de pilotage
- 

### 8 octobre :

- consultation commune des CTP
- 

### 10 octobre :

- séminaire Conduite de projet Université de Strasbourg
- 

### 20 octobre :

- réunion des trois CEVU
- 

### 22 octobre :

- Deuxième séance de l'Assemblée constitutive provisoire
  - visite de la DGES
- 

### 27 octobre :

- pilotage exceptionnel consacré à l'affinement de l'organigramme
- 

### 30 octobre :

- réunion des chefs de service et des responsables administratifs de composante pour présenter l'organigramme détaillé de la nouvelle université





Feuille de route

## La communication a son plan

*Le dernier numéro de la lettre d'information l'avait annoncé, le comité de pilotage du 15 septembre l'a fait : le plan de communication pour la période allant de septembre 2008 à juin 2009 vient d'être validé.*

Ce document, véritable b.a.-ba de la communication, précise les actions à mettre en œuvre, tant en interne qu'en externe, ainsi que les moyens humains et financiers à prévoir. Il associe les membres des services de communication des trois universités et du Pôle universitaire européen de Strasbourg. Au total, ce sont plus d'une vingtaine d'actions de communication qui ont été présentées aux membres du comité de pilotage pour répondre aux nombreux défis posés par la création de notre nouvelle université. En voici les grandes lignes.

Les objectifs de la communication interne sont d'aider les personnels et les étudiants à se familiariser avec le fonctionnement du nouvel établissement afin de permettre à chacun de s'approprier son nouveau cadre de travail et d'études. Mais aussi de favoriser la connaissance mutuelle dans cet établissement de plus de 42 000 étudiants et 5 000 personnels.

La communication externe s'appliquera à susciter l'intérêt des partenaires autour des projets de cette nouvelle université, attirer les futurs étudiants et enseignants - chercheurs, accompagner la démarche de valorisation de l'université et de recherche de fonds et faire connaître l'actualité interdisciplinaire.

Ce plan de communication sera examiné, réajusté et prolongé pour l'année 2009 par le nouveau président et son équipe dès leur

prise de fonction, il s'inscrira dans un plan plus large couvrant la période du contrat quadriennal (qui lie l'établissement et l'Etat) jusqu'en 2012 et réalisé en fonction des objectifs du président de l'Université de Strasbourg.

Pour plus d'information sur les actions de communication, rendez-vous sur le site intranet du projet : <http://intranet.unistra.fr>

Jérôme Castle



## Brèves

### Valérie Pécresse exprime toute sa confiance en l'Université de Strasbourg

En visite à Strasbourg le 9 septembre dernier à l'occasion d'une conférence consacrée à la définition des critères européens d'évaluation des universités, Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, a réaffirmé sa confiance dans l'Université de Strasbourg. « Si je devais faire un pari sur une université en France, je parierais sur l'Université de Strasbourg, a-t'elle déclaré. En mettant ses forces en commun, l'Université de Strasbourg va rayonner. C'est un pôle qui va marcher sur ses trois jambes. »

### Bernard Dizambourg précise les enjeux de la réforme de l'appareil financier universitaire

Invité du séminaire de conduite de projets de l'Université de Strasbourg le 12 septembre dernier, Bernard Dizambourg, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR) a fait un point complet des enjeux de la réforme des dispositifs financiers des universités dans le cadre de la loi d'autonomie. Il a expliqué en quoi une gestion plus globale et resserrée des ressources financières, et notamment des reliquats, permet aux équipes dirigeantes d'avoir de vraies marges de manœuvre. Il a également attiré l'attention des participants sur le rôle stratégique que peut avoir la constitution d'une véritable épargne dans l'établissement.

La vidéo de son intervention sur le site intranet du projet :

<http://intranet.unistra.fr/index.php?id=178>

### Un macro-planning pour piloter le projet

C'est un outil de pilotage global du projet. Il définit la feuille de route du projet de fusion des trois universités de manière synthétique. Il prend en compte toutes les conditions, les modes opératoires de la construction de l'Université de Strasbourg. Il

se décline en plusieurs étapes : la préparation à la fusion, la poursuite du rapprochement et le pilotage du projet depuis juillet 2008 jusqu'à décembre 2010.

Découvrez-le sur le site intranet du projet : <http://intranet.unistra.fr/porte-feuille-projets.html>

### Accord entre la Caisse des Dépôts et l'Université de Strasbourg, pour financer un schéma directeur immobilier stratégique

Un schéma directeur immobilier stratégique est une étude qui projette l'université dans les 20 prochaines années. L'objectif est de dégager des grands axes de travail sur les perspectives immobilières, d'étudier le devenir des bâtiments, les évolutions ou adaptations nécessaires. Cette évolution s'inscrit dans un partenariat fort avec les collectivités locales afin que les développements s'effectuent dans une cohérence entre les infrastructures de l'université et les infrastructures de transport, vie étudiante, déplacement etc... Ce type de schéma est un outil politique pour les futures équipes dirigeantes, qui permet d'inscrire les nouveaux développements dans une cohérence. Enfin, c'est un outil de dialogue avec les collectivités territoriales, les organismes de recherche et les organismes ou associations en charge de la vie étudiante.

Un cabinet sera recruté pour cette étude, dont le rendu est prévu au printemps 2009, les différents scénarii étant largement soumis à discussion et validation auprès des futures instances élues de l'Université de Strasbourg. Le financement de cette étude sera principalement supporté par la Caisse des Dépôts dans le cadre de la convention signée au printemps 2008.



Bernard Dizambourg

